ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES

ASSOCIATION OF AFRICAN CENTRAL BANKS

ABCA / AACB

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)

41e REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

(Sharm El Sheikh, Egypte, le 9 août 2018)

LISTE DES DECISIONS

Le Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a tenu sa 41e réunion ordinaire le 9 août 2018 à Sharm El Sheikh, en Egypte, à l'International Congress Center de Sharm El Sheikh. Trente-cinq (35) banques centrales membres et la Commission de l'Union Africaine (CUA) ont pris part à la rencontre. La Banque de la République d'Haïti a participé à la réunion en qualité d'observateur.

Comme à l'accoutumée, la réunion du Conseil des Gouverneurs a été précédée par les réunions du Comité Technique et du Bureau, tenues respectivement du 5 au 6 août et le 7 août 2018, ainsi que d'un Symposium, le 8 août 2018 sur le thème "*Détérioration des relations des correspondants bancaires et flux de capitaux illicites : risques et défis stratégiques pour l'Afrique*". Ce Symposium a été officiellement ouvert par Son Excellence Dr. Mostafa Madbouly, Premier Ministre de la République Arabe d'Egypte. Monsieur Lesetja Kganyago, Gouverneur de la South African Reserve Bank (SARB) et Président de l'Association, a présidé la réunion du Conseil des Gouverneurs.

A l'entame de la session, une minute de silence a été observée à la mémoire du Gouverneur de la Central Bank of Sudan, M. Hazim Abdelgadir Ahmed Babiker.

Après avoir examiné les points inscrits à l'ordre du jour, les Gouverneurs ont :

1. adopté le rapport du Symposium de l'ABCA, tenu le 15 août 2017, à Pretoria en Afrique du Sud ;
2. adopté le rapport de la 40e réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA, tenue le 16 août 2017 à Pretoria en Afrique du Sud, qui reflète fidèlement les délibérations de la session ;
3. pris note de la liste des décisions de la réunion du Bureau, tenue le 23 février 2018, à Dakar, au Sénégal ;
4. pris note de la présentation faite par le Commissaire de la CUA sur l'état de la situation relative à la création de la Banque Centrale Africaine (ACB) pour laquelle un rapport a été reçu après la réunion du Bureau. Les Gouverneurs ont également pris note de l'aperçu fourni par le Commissaire sur les prochaines réunions de la CUA dans les domaines économiques, liés aux travaux des banques centrales ;

5. pris note du rapport d'étape sur la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique en 2017 et noté que 18 pays sur les 52 (35%) ont respecté en 2017 tous les critères de convergence de premier rang contre zéro pays en 2016, avant l'affinement des critères de convergence ;

6. approuvé le rapport sur le cadre de suivi et un mécanisme d'évaluation par les pairs pour la convergence macroéconomique et demandé ce qui suit :

   - au cas où les sous-régions n'ont soumis aucune donnée, le Conseil des Gouverneurs a approuvé l'envoi aux banques centrales membres, pour vérification, dans un délai imparti, d'un tableau contenant les données pertinentes de la base de données des institutions financières internationales. Sans réaction de leur part, les données seraient utilisées dans la compilation du rapport ;

   - le Président de l'ABCA enverra une lettre à la CUA, soumettant les rapports sur l'affinement des critères de convergence ainsi que sur le cadre de suivi et le mécanisme d'évaluation par les pairs pour examen. Le Président demandera également que les rapports soient discutés lors d'une réunion de la CUA à laquelle participeraient notamment les Ministres des finances ainsi que les Gouverneurs des banques centrales pour favoriser des échanges sur tous les critères de convergence et le processus de convergence ;

   - le processus d'examen par les pairs proposé ne devrait pas faire double emploi avec ce qui se fait dans les sous-régions. Le processus d'examen par les pairs de l'ABCA devrait tirer parti des examens par les pairs entrepris dans les sous-régions.

7. pris note des conclusions et recommandations du séminaire continental organisé du 14 au 16 mai 2018 à N'Djamena, en République du Tchad, sur le thème «*Innovations dans les technologies financières, cybercriminalité : défis pour les banques centrales*» et félicité la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) pour avoir accueilli la rencontre. En outre, les Gouverneurs ont :

   - approuvé la proposition relative à la nécessité pour les banques centrales de suivre de près l'évolution de la situation afin de bien comprendre les avantages ainsi que les menaces et les risques potentiels liés aux développements des FinTech et à la cybersécurité, en vue de faciliter l'élaboration de stratégies appropriées pour promouvoir les FinTech tout en renforçant la stabilité du secteur financier ;

   - approuvé la réalisation d'un inventaire des expériences et initiatives des membres de l'ABCA en matière de développement des FinTech et de cyber sécurité dans un premier temps. Cette activité devra faire partie du programme de travail du Comité Technique qui entreprendra cet exercice avec l'assistance du secrétariat de l'ABCA et d'autres experts compétents, y compris des experts des systèmes de paiement dans les banques centrales membres de l'ABCA. Le rapport d'étape decrivant la manière dont cette initiative sera poursuivie devrait être présenté lors de la réunion du Bureau en 2019 pour examen ;

8. pris note des activités de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA), y comprises celles des Groupes de travail sur la «*supervision bancaire transfrontalière*» et la «*gestion des crises et la résolution bancaire*» dirigés respectivement par la South African Reserve Bank (SARB) et la Central Bank of Nigeria (CBN). Le Conseil des Gouverneurs a également pris note du transfert de la présidence de la CSBA à la Central Bank of Egypt (CBE) et exprimé sa reconnaissance aux partenaires de l'ABCA (MFW4A,

MEFMI, FIRST) pour leur soutien dans la mise en œuvre des programmes de travail de la CSBA. En outre, les Gouverneurs ont approuvé ce qui suit :

- les termes de référence des deux Groupes de travail ;
- la fiche de données portant sur les informations globales du secteur bancaire ;
- les initiatives de formation à entreprendre par la CSBA pour les périodes à venir ;
- les postes de suppléants du Président de la CSBA à accorder au Gouverneur en attente de présidence et au Président sortant ;
- les membres de la CSBA devront signer un protocole d'accord multilatéral pour permettre le partage d'informations entre les membres ;
- les réunions de la CSBA auront lieu chaque année, de préférence en juin, et seront organisées par le Président de la CSBA.

9. demandé à la CSBA d'accorder une attention à la question du de-risking, en particulier, la réduction du nombre de correspondants bancaires, et de faire des propositions sur les options à suivre pour faire face au problème à l'échelle continentale. Le protocole d'accord multilatéral envisagé ci-dessous devrait également tenir compte des sensibilités et des situations prévalant dans les différentes juridictions du continent ;

10. approuvé la proposition d'explorer l'intégration des systèmes de paiement sur le continent. Toutefois, le Conseil des Gouverneurs a demandé que le projet soit exécuté avec précaution et en commançant, en priorité, avec les paiements de gros, la question des paiements de détail devant être examiné plus tard. L'initiative devrait viser à jeter les bases en développant un cadre général qui devrait tenir compte des expériences régionales. En outre, les Gouverneurs ont approuvé l'organisation par la Central Bank of Egypt de deux ateliers (qui se tiendront l'un après l'autre) sur l'élaboration d'un cadre d'intégration inter-régionale des systèmes de paiement et d'une stratégie inter-régionale d'intégration des paiements téléphonie mobile ;

11. approuvé le thème du symposium de l'année 2019 qui sera «Hausse de la dette souveraine africaine : implications pour la politique monétaire et la stabilité financière». Le Conseil des Gouverneurs a également choisi pour le séminaire continental de l'année 2019 le thème «Tendances protectionnistes croissantes : quelques implications pour la politique macroéconomique en Afrique», et retenu que l'événement soit accueilli par la Bank of Mauritius ;

12. adopté le programme de travail et le budget du Secrétariat de l'ABCA au titre de l'année 2019 et approuvé l'achat de la photocopieuse sollicitée par le Secrétariat sur les ressources du compte relatif aux contributions des banques centrales membres. Les Gouverneurs ont également exprimé leur reconnaissance à la BCEAO pour son soutien constant aux activités de l'ABCA ;

13. adopté le rapport de l'auditeur externe sur les comptes financiers de l'ABCA au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ;

14. approuvé le recrutement du Cabinet d'audit KPMG comme auditeur externe des comptes de l'ABCA pour les exercices 2018, 2019 et 2020. Les Gouverneurs ont également approuvé que le prochain cabinet d'audit qui sera choisi à compter de 2021, le soit pour une période d'un an et qu'il pourrait être reconduit pour un nouveau mandat n'excédant pas trois ans, conformément à l'article 7, paragraphe 6 des statuts de l'ABCA ;

15. pris note de l'état des contributions au budget de l'année 2018 et invité les banques centrales qui n'ont pas encore versé leurs contributions à le faire le plus rapidement possible. Les Gouverneurs ont également noté que la Central Bank of Sudan a ouvert un compte de l'Association dans ses livres pour ses contributions au budget de l'ABCA, conformément aux recommandations formulées par le Bureau ;

16. pris note de l'adhésion de Bank Al-Maghrib à l'Association des Banques Centrales Africaines. Le Conseil a également pris note de la décision de Bank Al-Maghrib de rejoindre la sous-région de l'Afrique du Nord ;

17. pris note du statut d'observateur accordé à la Banque de la République d'Haïti, dans l'attente d'échanges du Président de l'ABCA avec la CUA sur cette question ;

18. élu Monsieur Tarek Amer, Gouverneur de la Central Bank of Egypt, en qualité de Président de l'ABCA, et Monsieur John Rwangombwa, Gouverneur de la National Bank of Rwanda, en qualité de Vice-Président de l'ABCA d'août 2018 à août 2019. Le Conseil des Gouverneurs a noté que le Bureau de l'ABCA pour cet exercice comprend :

    - Gouverneur de la Central Bank of Egypt, Président de l'ABCA ;
    - Gouverneur de la National Bank of Rwanda, Vice-Président de l'ABCA ;
    - Gouverneur de la Central Bank of Sierra Leone, Président de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest ;
    - Gouverneur de la Banque d'Algérie, Président de la sous-région de l'Afrique du Nord ;
    - Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, Président de la sous-région de l'Afrique Centrale ;
    - Gouverneur de la Banque Centrale des Comores, Président de la sous-région de l'Afrique de l'Est ;
    - Gouverneur de la Banki Foiben I Madagasikara, Président de la sous-région de l'Afrique Australe ;
    - Gouverneur de la Central Bank of Liberia, Suppléant de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest ;
    - Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, Suppléant de la sous-région de l'Afrique du Nord ;
    - Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Suppléant de la sous-région de l'Afrique Centrale ;
    - Gouverneur de la Bank of Tanzania, Suppléant de la sous-région de l'Afrique de l'Est ;
    - Gouverneur de la Bank of Zambia, Suppléant de la sous-région de l'Afrique Australe.

19. Décidé que, conformément au principe de rotation des Réunions Annuelles de l'ABCA, la 42e réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs et le symposium prévus en août 2019 se tiendraient dans la sous-région de l'Afrique de l'Est et seraient accueillis par la National Bank of Rwanda ;

20. pris note de la présentation faite par la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY) et approuvé la feuille de route proposée pour renforcer les relations entre la FRBNY et l'ABCA, y compris l'organisation par une banque centrale membre de l'Association, d'un forum "Fournisseurs de Services au Secteur Officiel (OSSP) – ABCA" qui comprendrait, entre autres, une formation axée sur les opérations transfrontalières sur les comptes officiels. Le Conseil a également demandé que la question des flux financiers illicites soit traitée dans le cadre de la feuille de route ;

21. pris note d'un exposé fait par la Banque Centrale Européenne (BCE) et approuvé le programme de collaboration entre la BCE et l'ABCA. Les Gouverneurs ont demandé que le Secrétariat de l'ABCA, en consultation avec la BCE, définisse les activités et les initiatives qui seront menées dans le cadre de la collaboration avec l'ABCA pour examen lors de la prochaine réunion du Bureau en 2019 ;

22. noté la présentation sur la Facilité Internationale de Financement pour la Vaccination (IFFIm) et indiqué que les banques centrales membres de l'ABCA engageraient de façon bilatérale des échanges avec IFFIm sur cette question ;

23. pris note de la transmission par le Président sortant au Président entrant d'un rapport sur l'état des activités de l'ABCA.

M. John Rwangombwa, Gouverneur de la National Bank of Rwanda, a, au nom de tous les Gouverneurs et délégués, exprimé sa reconnaissance et sa profonde gratitude au Président Abdel Fattah El-Sisi, au Premier Ministre, au Gouvernement et au peuple de la République Arabe d'Egypte, pour leur accueil chaleureux, leur aimable hospitalité, ainsi que pour les excellentes dispositions prises par le personnel de la Central Bank of Egypt, qui ont contribué au succès des réunions. Il a aussi remercié le Gouverneur Kganyago, Président sortant pour son excellent leadership et sollicité le soutien de tous les membres de l'ABCA à M. Tarek Amer, nouveau Président de l'ABCA.

Fait à Sharm El Sheikh, le 9 août 2018

Mr. Tarek Amer
Président de l'ABCA
Gouverneur
Central bank of Egypt